

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 15 novembre 2023
Date d'affichage 15 novembre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231123-DEL_23_11_21_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 19 + 10 procurations
votants 29



L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le VINGT ET UN NOVEMBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Nicolas CHABLE, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, Mme Audrey MAMONTEIL, Nicolas GUILLARD, M. Gérard GUESNE.

Excusés :

Mme Edith ALIX,	(Pouvoir donné à L. COUTEMANCHE),
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à B. MARCHAIS),
Mme Catherine CHANTEPIE	(Pouvoir donné à S. SEQUEIRA),
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à L. PHILIBERT),
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à F PELLODI),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à C. KNITTEL),
Mme Delphine LETESSIER,	(Pouvoir donné à G. GUESNE),
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à Ch. VAN RYSSEL),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à D. REVEAU),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à E. PAPILLON),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT POUR
LA RÉHABILITATION DE L'HÔTEL COURTIN DE TORSAY**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention en date du 18/03/2021 entre la Banque des Territoires et le Conseil départemental,

Vu le rapport du Maire.

Considérant que la ville de La Ferté-Bernard dispose d'un bâtiment exceptionnel en termes d'architecture qui expose aux yeux des citoyens l'importance déjà à cette époque de notre belle cité, l'Hôtel Courtin de Torsay. Elément majeur du patrimoine de la Ville, cet hôtel particulier datant de la fin du 17ème siècle a, entre autres, accueilli la bibliothèque municipale.

Considérant qu'il semble opportun de donner un nouveau souffle à cet édifice en lui offrant une réhabilitation pour en faire un centre de formation professionnelle pour jeunes artistes. Il convient de débiter par une étude quant à la mise en œuvre de ce projet. La Collectivité souhaite être accompagnée dans cette réflexion particulière, ainsi elle mandatera un cabinet expert en cette matière.

Considérant que par convention en date du 18/03/2021, la Banque des Territoires et le Département ont signé un partenariat déléguant au Conseil départemental une enveloppe pour financer les études préalables aux orientations à retenir au titre du programme « Petites Villes de Demain ». Programme ayant pour finalité la redynamisation des petites villes rurales s'appuyant sur trois axes d'intervention : un appui fort en ingénierie, des outils et expertises sectorielles, la mise en réseau.

Considérant qu'une demande de subvention pourrait être déposée auprès du Conseil départemental pour solliciter le ou les montant(s) maximum d'aide au titre du dispositif d'ingénierie départementale ainsi qu'une autre au titre du programme « Petites Villes de Demain ».

Après en avoir délibéré,

SOLLICITE le montant maximum d'aide auprès du Conseil départemental pour l'obtention d'une subvention au titre du dispositif ingénierie pour la réflexion sur la mise en œuvre de la réhabilitation de l'Hôtel Courtin de Torsay.

SOLLICITE le montant maximum d'aide auprès du Conseil départemental pour l'obtention d'une subvention au titre du programme « Petites Villes de Demain » pour la réflexion sur la mise en œuvre de la réhabilitation de l'Hôtel Courtin de Torsay.

VALIDE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à effectuer toutes les démarches, à signer tous documents visant au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Bénédicte MARCHAIS

Pour Copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU

DEMANDE DE FINANCEMENT

(Dispositif d'ingénierie départementale)

Projet Hôtel Courtin de Torsay

Budget prévisionnel

DEPENSES	Montant total HT	RECETTES	
Opération		SUBVENTIONS/DOTATIONS	26 880,00 €
Montant devis Cabinet	28 000,00 €	Banque des Territoires (PVD)	16 800,00 €
		Dispositif ingénierie CD 72	10 080,00 €
		AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	6 720,00 €
MONTANT TOTAL DEPENSES	28 000,00 €	MONTANT TOTAL RECETTES	26 880,00 €
	Total TTC		Total TTC
	33 600,00 €		33 600,00 €

